

Secrétariat communal
Votre correspondant : JLM
Réf. : QE 15.05.24 - Mme Addi - Repas chauds dans les écoles
T. 02/600.49.62
secretariat.1080@molenbeek.irisnet.be
www.molenbeek.be

Madame Hind ADDI
Conseillère communale
Avenue Jean Dubrucq, 98/5
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 29/05/2024

Objet : votre question écrite du 15/05/2024 relative aux repas chauds dans les écoles.

Madame a Conseillère communale,

Vous trouverez ci-dessous les réponses à votre question écrite du 15/05/2024 relative aux repas chauds dans les écoles.

1/ Combien d'élèves fréquentent l'enseignement communal francophone et néerlandophone en maternelle et primaire ?

Pour l'enseignement francophone, à la date du 15 janvier 2024 :

- 1637 élèves maternels
- 3257 élèves primaires
- TOTAL : 4894 élèves francophones

Pour l'enseignement néerlandophone :

Voici les chiffres en date du 1 février 2024. Il y a donc 643 élèves en maternelle et 891 élèves en primaire, ce qui donne un total de 1534 élèves.

	Mat.	Prim.	Total
3798 Regenboog	151	200	351
4135 Ket & co	136	175	311
4143 Windroos	75	102	177
4151 Paloke	127	189	316
129023 De Knipoog	154	225	379
	643	891	1534

2/ Combien d'élèves prennent un repas chaud dans les écoles non éligible à la gratuité des repas chauds ?

La gratuité des repas chauds ne vaut que pour l'enseignement francophone, via un subside émanant de la FWB (suite à un appel à projets). En 2023-2024, 10 écoles sur les 16 pouvaient prétendre à la gratuité.

Pour ces 6 écoles non-concernées par la gratuité, environ 220 enfants prennent quotidiennement un repas chaud.

3/ Combien d'élèves prennent un repas chaud dans les écoles néerlandophones

En 2023-2024, voici les chiffres quotidiens approximatifs (cela peut varier de jour en jour) :

School Ket&Co : 14
School Paloke : 8
School Regenboog : 10

4/ Avez vous les chiffres des écoles ou les repas chauds ont été rendus gratuits :

Par école et par section :Combien d'élèves prenaient le repas chaud avant la gratuité et après la mise en place de repas gratuit ?

En 2023-2024, voici les chiffres quotidiens approximatifs (cela peut varier de jour en jour) :

- école 1 : 52 / augmentation doublée
- école 2 : 75 / situation égale
- école 5 : 18 / situation égale
- école 6 : 202 / augmentation doublée
- école 7 : 113 / augmentation triplée
- école 8 : 76 / légère augmentation
- école 9 : 116 / augmentation quadruplée
- école 10 : 34 / augmentation doublée
- école 12 : 97 / situation égale
- école 13 : 116 / augmentation presque doublée

5/ A combien s'élèvent les couts pour assurer les repas chauds par école francophone d'une part et néerlandophone d'autres part.

> Quelle part est prise en charge par la commune et a hauteur de combien les parents contribuent dans les écoles non éligible ?

Les repas sont livrés par *Les Cuisines bruxelloises*.

Le coût demandé aux parents dont les enfants sont dans des écoles non-concernées par la gratuité, est le prix déterminé par *Les cuisines bruxelloises* (voir point 6).

La commune n'intervient pas dans le prix des repas des enfants dont les écoles ne sont pas concernées par la gratuité.

6/Combien payent les parents dans les écoles non éligibles a la gratuité des repas chauds ?

En 2023-2024, le coût d'un repas chaud est de

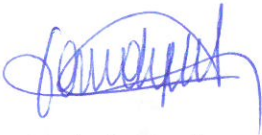
- 3,89€ au niveau maternel
- 4,06€ au niveau primaire

7/ Est ce que la commune a reçu un budget ou des subsides GOODFOOD ?

Nous avons 2 projets pour lesquels nous recevons des subsides GoodFood : Vert chez nous (potager citoyen en intérieur d'îlot au Korenbeek) et Jardins Decock (potager citoyen dans le nouveau jardin des tours Rue Decock), mais ils ne sont pas à destination des écoles. Nous n'avons reçu aucun subside GoodFood spécifiquement pour l'enseignement public. Cependant, les cantines des écoles sont servies par les Cuisines Bruxelloises qui sont, elles, en cours de labellisation GoodFood.

Veillez agréer, Madame la Conseillère communale, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
La Secrétaire f.f.,



Nathalie Vandeput.

La Bourgmestre,



Catherine Moureaux.

De : ADDI Hind <haddi@molenbeek.irisnet.be>

Envoyé : mercredi 15 mai 2024 07:48

Objet : Question écrite relative a l'enseignement maternelle et primaire et les repas chauds

Je souhaiterais poser les questions écrites suivantes :

1/ Combien d'élèves fréquentent l'enseignement communal francophone et néerlandophone en maternelle et primaire ?

2/ Combien d'élèves prennent un repas chaud dans les écoles non éligible à la gratuité des repas chauds ?

3/ Combien d'élèves prennent un repas chaud dans les écoles néerlandophones

4/ Avez-vous les chiffres des écoles ou les repas chauds ont été rendus gratuits :

Par école et par section :Combien d'élèves prenaient le repas chaud avant la gratuité et après la mise en place de repas gratuit ?

5/ A combien s'élèvent les couts pour assurer les repas chauds par école francophone d'une part et néerlandophone d'autres part.

> Quelle part est prise en charge par la commune et a hauteur de combien les parents contribuent dans les écoles non éligible ?

6/Combien payent les parents dans les écoles non éligibles à la gratuité des repas chauds ?

7/ Est ce que la commune a reçu un budget ou des subsides GOODFOOD ?

Merci pour vos réponses

Très cordialement,

Hind Addi, Conseillère communale PTB

